



BAREME D'HONORAIRES

(01/10/2023)

Barème des honoraires de gestion

Honoraires de gestion : 8,4 % TTC*

(* Honoraires calculés sur les sommes perçues (loyer + charges)

Option assurances loyers impayés et détériorations immobilières : 2,00 % TTC*

(* Honoraires calculés sur le montant du loyer charges comprises

Estimation :

200,00 € TTC (offert après signature d'un mandat de vente chez nous)

Honoraires de transaction vente

Type de mandat : Tous types de mandat

Montants TTC (TVA à 20 %, au taux en vigueur) calculés sur le prix de vente. Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation et l'ensemble de nos actions jusqu'à la vente définitive.

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Prix de vente	Honoraires TTC*
< 50 000 €	5 000 €
50 001 € - 100 000 €	8 %
100 001 € - 190 000 €	7 %
190 001 € - 250 000 €	6.5 %
250 001 € - 2 000 000 €	6 %

(* Honoraires calculés sur le prix de vente



Honoraires de transaction location

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 Juillet 1989)

	Honoraires TTC*	À la charge du
Entremise / Négociation	50,00 €	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail	5 € /m2 de la surf. hab. 5 € /m2 de la surf. hab.	Bailleur Locataire
État des lieux location	3 € /m2 de la surf. hab. 3 € /m2 de la surf. hab.	Bailleur Locataire

Locaux commerciaux

Entremise / Négociation	50,00 €	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail	12 % du loyer annuel	Locataire

Locaux professionnels

Entremise / Négociation	120 €	Bailleur
Rédaction de bail, état des lieux	6% du loyer annuel 6% du loyer annuel	Bailleur Locataire

Autres biens

Entremise / Négociation	50 €	Bailleur
Rédaction de bail, état des lieux	120€ 120€	Bailleur Locataire

(*) Dont TVA au taux en vigueur (20%)